



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 janvier 2019 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 29 décembre 2018

Effectif légal	49
Conseillers présents	35
Excusés avec pouvoir	5
Excusés	0
Absents	9

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole de la Région du Louroux-Béconnais.	Adopté (unanimité)
Immobilière Podeliha – Rénovation de logement à la Pouëze – Garantie d’Emprunt.	Adopté (majorité)
Lotissement les Chênes - Avenant au marché de travaux	Adopté (unanimité)
FINANCES COMMUNALES :	
- TARIFS COMMUNAUX 2019	Adopté (unanimité)
- Projet d’acquisition propriété 6-8 rue du commerce – Réalisation de diagnostic complémentaire.	Adopté (majorité)
- Convention avec le Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement :	Adopté (unanimité)
- Etude de programmation du centre-bourg de Vern d’Anjou.	Adopté (unanimité)
- Etude de diagnostic et de faisabilité sur l’amélioration du confort d’usage de l’accueil périscolaire sur la commune de la Pouëze.	Adopté (majorité)
- Budget Primitif 2019. Engagement de dépenses d’investissement avant le vote du budget.	Adopté (unanimité)
- Location camion communal.	Adopté (unanimité)
- Convention avec le SDIS.	Information

Les extraits des délibérations publiés au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 11 janvier 2019, Le Maire – Laurent TODESCHINI